Une histoire de famille

Le vignoble du **Château de la Rolière**, déjà renommé dans les années 1850, est replanté dès 1975 sur un coteau de 8 hectares, entièrement clos de murs. Propriété de la **famille Marchal** depuis 1976, il a contribué au renouveau du « **Brézème** ». Ce nom est réservé aux vins produits sur un coteau surplombant la Drôme, sur la commune de **Livron sur Drôme**. Seuls quelques producteurs de vins **AOP Côtes-du-Rhône** bénéficient de ce cru resté confidentiel.

Les 11 enfants de la famille Marchal et leurs descendants ont choisi de tous s'impliquer pour le développement de cette superbe propriété, en réhabilitant également l'ensemble du bâti et en poursuivant la culture d'arbres fruitiers. Chênes, vignes, poiriers, kiwi, abricotiers, figuiers, lauriers roses ou pierres ocres : c'est toute une palette de couleurs et de saveurs, qui rappellent les vins de la Rolière.

Origine des premières vignes sur les coteaux de Brézème

Les premières vignes sur les **coteaux de Brézème** remontent à l'occupation romaine de la Gaule. Le premier texte traitant de la vigne à Livron date de 1422. Il s'agit "d'une décharge d'une pension versée à l'évêque de Valence pour des impôts sur le vin, les poids du moulin et la tuerie (abattoirs)" (Chauvel, 1988). C'est en 1810, semble-t-il, que le vignoble atteint son apogée. Le Comte de Sinard écrit alors dans son ouvrage cité en référence :

> "Le meilleur vignoble de ce canton se nomme Brézème. Son exposition est des plus heureuses. Elle est au pied et sous la pente d'une montagne qui la garantit des vents du Nord. Le terrain forme une ligne courbe dont le centre est au sud et, les extrémités inclinant à l'est et à l'ouest ; elle est ainsi chauffée par le soleil tout le long du jour. Il résulte de cette exposition une chaleur plus forte qu'on ne l'imaginerait au 44e degré (de latitude) où elle est située."

La renommée du vin de la Rolière dans les années 1850

En 1853, alors que l'oïdium fait des ravages depuis deux ans dans la région, le régime des concours régionaux est inauguré. A Valence s'ouvre un concours régional embrassant douze départements. Répondant à l'appel fait par le Ministre aux populations agricoles, Monsieur Blanc-Montbrun décide d'y présenter le vin de La Rolière, et remporte une médaille de bronze. La reconnaissance ainsi acquise se confirme par l'obtention d'une série de médailles dont la liste suivante n'est pas exhaustive :

- 1854 Concours agricole de Lyon : médaille d'argent

- 1855 Exposition universelle, à Paris : même médaille que celle attribuée au premier grand cru de l'Hermitage, aux vins de grand Malaga, d'Alicante, de Xérès, de Malvoisie, de Tokai, etc.
- 1856 Académie nationale agricole, manufacturière et commerciale, à Paris : médaille d'argent
- 1858 Même Académie : médaille d'or
- 1860 British Institute of Universal Genius : médaille d'or.

Le "Xérès français" ?

Le vin présenté à Valence en 1853 par Alfred Blanc-Montbrun n'est autre que celui qu'avait gardé son père en 1830. Après avoir dégusté en 1860 un vin récolté sur la propriété en 1854, Alfred Blanc-Montbrun n'hésite pas à l'appeler le "Xérès français", et à lui reconnaître avec enthousiasme la particularité de "se faire en peu d'années, s'améliorer ensuite pendant un certain temps, puis se conserver sans altération plus d'un siècle peut-être, ainsi qu'il est permis de l'espérer." Et d'ajouter : "Au jugement d'hommes très

compétents, le vin blanc sec de La Rolière, quand il a suffisamment vieilli, peut être regardé comme l'analogue du Xérès".

A partir de 1900 : développement de la production fruitière

Le nouveau propriétaire, Monsieur Albert Argod, poursuit au moins jusqu'en 1900 la vinification du "Xérès de La Rolière", comme en témoignent de nombreuses étiquettes à son nom. Malheureusement, l'épidémie de phylloxera qui se propage dans la région l'obligera à arracher totalement la vigne. Il développe alors la vocation fruitière de La Rolière, entretenue par les trois propriétaires suivants. Vendue par la famille Argod en 1937, la propriété est achetée par un photographe de Valence, Monsieur Louis, qui la revend en 1955 à la famille Croze. Pendant la guerre, le château et ses annexes sont réquisitionnés par la Préfet de la Drôme pour être transformés en collège, ce qui leur vaudra un certain nombre de dégradations.

1974 : obtention de l'Appellation "Côtes-du-Rhône contrôlée"

Au lendemain de la guerre, la propriété de la Rolière n'a pas renoué avec la viticulture, qui a pourtant fait sa renommée au XIXe siècle. Le vignoble du Château de Fontgrand, situé un peu plus au nord, au lieu-dit "Les David", est alors le seul à posséder l'Appellation "Côtes-du-Rhône" contrôlée, acquise en 1943 à l'instigation d'un des négociants de la région. Les producteurs locaux demandent avec énergie l'extension de l'aire d'appellation "Côtes-du-Rhône" contrôlée (A.O.C.). Cette extension, est accordée en 1974 par les services de l'INAO. Elle résulte en un vignoble A.O.C de 84 hectares qui, sur la commune de Livron, comprend des parcelles sur les lieux-dits respectifs de "Brézème-Est, Brézème-Ouest", "La Rolière" et "Les David". Dans son ouvrage cité en référence, Paul Chauvel note que les travaux des services scientifiques retrouvent ainsi les limites naturelles que les vignerons de Livron avaient défini par empirisme. A La Rolière, ce sont les 7 hectares de coteau situés à l'ouest de la propriété et orientés plein sud qui bénéficient de l'appellation.

1975 : renaissance du vignoble de La Rolière

En 1976, Monsieur Maurice Marchal, ancien directeur du port autonome de Strasbourg et tout jeune retraité, achète la Rolière avec son épouse pour y loger sa nombreuse famille (11 enfants, dont une des filles deviendra plus tard ingénieur agronome et oenologue). Il procède sans tarder à la rénovation du château et de ses dépendances. Dès 1976, l'accent est mis sur la double vocation du domaine : développement de la production fruitière, non sans originalité (plantation de kiwis en 1976), et développement du vignoble.

Sous la gérance de la famille Marchal, le vignoble de la Rolière se développe et se diversifie en deux phases, conduisant aux 8 hectares de vigne existants aujourd'hui :

- entre 1976 et 1985, quatre hectares de cépages rouges, dont 95 % de syrah et 5 % de grenache, viennent compléter l'hectare de vigne hérité du propriétaire précédent ;
- depuis 1991, la décision de diversifier la production viticole et de renouer avec le passé du

domaine est prise : 1,80 hectares de cépages blancs sont plantés graduellement jusqu'en 1997 ; ils se composent à parts égales de viognier, de roussane et de marsanne, le premier planté étant donc le plus âgé des trois.

1978 : renouveau du nom "Brézème"

Jusqu'alors, les vins produits dans la région portent des noms différents : "Brézème", "Château de Fontgrand", "Château La Rolière", ou tout simplement "Côtes-du-Rhône" avec le nom du propriétaire. En 1978, sur décision du Syndicat des Vignerons des Coteaux de Brézème, tous les vins des trois "coteaux" livronnais portent uniformément la mention "Brézème - Appellation Côtes-du-Rhône contrôlée" avec le nom du producteur-viticulteur lorsque celui-ci assure sur place la vinification, ou celui de la coopérative vinicole de Loriol lorsque c'est elle qui vinifie. C'est le syndicat qui développe les installations de la cave coopérative pour la vinification des AOC en rouge.

1995 : construction de la cave de vinification de la Rolière

La décision de construire une cave de vinification à La Rolière est intimement liée à celle de planter des cépages blancs, la cave coopérative locale n'étant pas équipée pour la vinification en blanc. Une commission ad hoc est montée au sein de la famille, réunissant des compétences variées, notamment en matière d'œnologie, d'architecture et de financement. Des conseils sont également pris à l'extérieur afin de mener le projet à bien. Les travaux sont effectués en 1995, année de la première vinification.

Bibliographie

Sinard, J.J. (de). (non daté).

Note sur les vignobles et sur les vins de la commune de Livron, et notamment sur le vignoble et le vin de Brézème.

Chauvel, P. 1988.

Sites et vins des Côtes du Rhône - zone septentronale. Ed. Curandera

Blanc-Montbrun, A.P.A. 1860.

Extrait de la notice historique concernant le vignoble de la Rolière, autrement dit "clos de la Rolière"